

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE VILLAGE ST-PIERRE
MRC DE JOLIETTE**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Village Saint-Pierre tenue en la salle du conseil, le 9 juillet à 19 heures. La séance est présidée par le maire, Monsieur Roland Charest. Sont également présents, Mesdames les conseillères Jade Charest, Lyne Rivest et Messieurs les conseillers Stéphane Arbour, Denis Parent et Benoit Duval.

Madame Marie-Claude Parent, directrice générale et greffière-trésorière est également présente et agit à titre de secrétaire d'assemblée.

ORDRE DU JOUR

- 1- **Ouverture de l'assemblée**
- 2- **Mot de bienvenue**
- 3- **Adoption de l'ordre du jour**
- 4- **Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juin 2025 et de la séance extraordinaire du 26 juin 2025**
- 5- **Correspondance**
- 6- **Approbation des comptes payés et payables au 9 juillet 2025**
- 7- **Dépôt des rapports internes**
- 8- **Dépôt du certificat de registre des personnes habiles à voter**
- 9- **Jean-Philippe Beaudry Trappage-service de capture animalière.**
- 10- **Claude Bazinet- divers travaux de voirie- paiement de factures**
- 11- **Martech signalisation Inc.- achat de panneau de signalisation supplémentaire**
- 12- **RFT Informatik-achat d'ordinateur- paiement de facture**
- 13- **Les services EXP Inc-paiement de facture numéro #891268**
- 14- **Les services EXP Inc-paiement de facture numéro #893292**
- 15- **Equipe Malo Inc- ajout de frais d'entretien pour le terrain de jeu**
- 16- **Dauphin Multi-services-offre de services pour brulage à l'eau chaude**
- 17- **Ludovic Bouchard- honoraire professionnel d'urbanisme -paiement de facture**
- 18- **Fin emploi et abolition du poste de concierge Extérieur**
- 19- **Restructuration du poste de concierge**
- 20- **Formation électorale- A la directrice générale et l'adjointe administrative,**
- 21- **Varia**
- 22- **Période de question**
- 23- **Levée de l'assemblée**

1-OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le Maire Roland Charest, déclare l'assemblée ouverte à 19 :15 heures.

2-MOT DE BIENVENUE

Monsieur le Maire Roland Charest souhaite la bienvenue à tous.

3-ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Après avoir pris connaissance de l'ordre du jour;

2025-07-098 Il est proposé par Monsieur Benoit Duval

Appuyé par Madame Lyne Rivest

Et résolu,

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 9 juillet 2025

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4-ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 JUIN ET LE PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 26 JUIN 2025

Étant donné que tous les membres du conseil municipal ont reçu les procès-verbaux, dispense de lecture est donnée au secrétaire.

EN CONSÉQUENCE,

2025-07-099 Il est proposé par Monsieur Stéphane Arbour

Appuyé par Madame Jade Charest

Et résolu,

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juin et le procès-verbal de la séance extraordinaire du 26 juin 2025

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5- CORRESPONDANCE

La directrice générale et greffière-trésorière a remis, pour information à chacun des membres du conseil, la correspondance du mois en cours.

6-APPROBATION DES COMPTES PAYÉS ET PAYABLES AU 9 JUILLET 2025

La directrice générale et greffière-trésorière dépose la liste des comptes payés et payables du mois au montant de 53 514.62 \$ qui se détaillent comme suit;

Fournisseurs	\$ 40 914.93
Salaires et avantages sociaux pour la période du 01 au 3 juillet 2025	<u>\$ 12 599.69</u>
	\$ 53 514.62

2025-07-100 Il est proposé par Monsieur Stéphane Arbour

Appuyé par Madame Jade Charest

Et résolu,

D'accepter les comptes payés et payables au montant de 53 514.62 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7-DÉPÔT DES RAPPORTS INTERNES

La directrice générale et greffière-trésorière dépose le rapport de l'état des finances.

Le conseil municipal prend acte de ce dépôt dont la copie est déposée aux archives de la Municipalité.

8-DÉPÔT DU CERTIFICAT DE REGISTRE DES PERSONNES HABLES À VOTER

La directrice générale et greffière-trésorière dépose le certificat des personnes habiles à voter.

Le conseil municipal prend acte de ce dépôt dont la copie est déposée aux archives de la Municipalité.

9- JEAN-PHILIPPE BEAUDRY TRAPPAGE- SERVICE DE CAPTURE ANIMALIÈRE

CONSIDÉRANT que des marmottes se sont installées à côté des escaliers d'entrée arrière;

CONSIDÉRANT qu'une mère et ses petits sont présent;

CONSIDÉRANT qu'il y a proximité avec l'emplacement du parc;

CONSIDÉRANT que nous avons fait appel à un trappeur pour régler cette situation;

CONSIDÉRANT qu'une soumission a été reçue au montant de 250.00\$

EN CONSÉQUENCE

2025-07-101 Il est proposé par Monsieur Benoit Duval

Appuyé par Monsieur Denis Parent

Et résolu,

Que le conseil accepte la soumission reçue au montant de 250.00 \$ de Jean-Philippe Beaudry trappage.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10-CLAUDE BAZINET- DIVERS TRAVAUX DE VOIRIE- PAIEMENT DE FACTURES

CONSIDÉRANT que Monsieur Claude Bazinet à effectuer plusieurs travaux de voirie pour la municipalité telle qu'installer des panneaux de signalisations,

le marquage de la chaussée pour la pose d'asphalte, la main d'œuvre et l'utilisation de son véhicule et autres menus travaux;

CONSIDÉRANT que deux factures ont été reçues :
Numéro #587317 au montant de 1034.78\$ taxes incluses;
Numéro #587315 au montant de 172.46\$ taxes incluses;

EN CONSÉQUENCE

2025-07-102

Il est proposé Monsieur Denis Parent

Appuyé par Monsieur Stéphane arbour

Et résolu,

Que le conseil autorise paiement des factures numéro #587317 et #587315 au montant de 1 207.24 \$ à Monsieur Claude Bazinet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11-MARTECH SIGNALISATION INC.- ACHAT DE PANNEAUX DE SIGNALISATION SUPPLÉMENTAIRE

CONSIDÉRANT que le panneau ARRÊT STOP a été accroché au coin de la rue Saint-Jacques et Village St-Pierre Nord;

CONSIDÉRANT que ce panneau de signalisation était manquant et ou absent dans notre inventaire;

CONSIDÉRANT qu'une facture a été reçue de Martech signalisation Inc au montant de 185.97\$ taxes incluses;

EN CONSÉQUENCE ;

2025-07-103

Il est proposé par Monsieur Benoit Duval

Appuyé par Madame Lyne Rivest

Et résolu,

Que le conseil autorise le paiement de la facture à Martech signalisation Inc.au montant de 185.97 \$ taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12-RTF- INFORMATEK- ACHAT D'ORDINATEUR- PAIEMENT DE FACTURE

CONSIDÉRANT que la résolution #2025-06-079 autorise l'achat d'un ordinateur au montant de 1500.00\$ plus les taxes applicables;

CONSIDÉRANT qu'une facture numéro #29809 a été reçue au montant de 895.00\$ plus les taxes applicables;

EN CONSÉQUENCE

2025-07-104 Il est proposé par Madame Jade Charest

Appuyé par Madame Lyne Rivest

Et résolu,

Que le conseil autorise le paiement de la facture #29809 à RFT Informatik au montant de 895.00\$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13-LES SERVICES EXP INC.- PAIEMENT DE FACTURE NUMÉRO NUMÉRO #891268

CONSIDÉRANT que les services de Les Services EXP Inc. a été retenus pour faire l'inspection de la chaussée et des ponceaux;

CONSIDÉRANT que l'offre de service daté du 11 septembre 2023 et selon la résolution 2023-10-085 pour des honoraires de laboratoire;

CONSIDÉRANT qu'une facture finale a été reçue au montant de 1695.00\$ plus les taxes applicables pour les honoraires de laboratoire;

EN CONSÉQUENCE

2025-07-105 Il est proposé par Monsieur Stéphane Arbour

Appuyé par Monsieur Denis Parent

Et résolu,

Que le conseil autorise le paiement de la facture numéro #891268 au montant de 1695.00\$ plus les taxes applicables à Les Services EXP Inc.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14-LES SERVICES EXP INC.- PAIEMENT DE FACTURE NUMÉRO NUMÉRO #893292

CONSIDÉRANT que les services de Les Services EXP Inc. a été retenus pour faire l'inspection de la chaussée et des ponceaux;

CONSIDÉRANT que l'offre de service daté du 02 mars 2023 et selon la résolution 2023-03-25 pour des honoraires professionnels;

CONSIDÉRANT qu'une facture finale a été reçue au montant de 1150.00\$ plus les taxes applicables pour les honoraires professionnel de surveillance de bureau;

EN CONSÉQUENCE

2025-07-106 Il est proposé par Monsieur Stéphane Arbour

Appuyé par Monsieur Denis Parent

Et résolu,

Que le conseil autorise le paiement de la facture numéro #8913292 au montant de 1150.00\$ plus les taxes applicables à Les Services EXP Inc.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

15-ÉQUIPE MALO INC.- AJOUT DE FRAIS D'ENTRETIEN POUR LE TERRAIN DE JEU

CONSIDÉRANT qu'il y a eu une résolution numéro 2025-05-065 pour l'octroi de contrat pour l'entretien du parc;

CONSIDÉRANT qu'il y a eu un ajout au contrat pour le désherbage du parc et du chemin;

CONSIDÉRANT qu'une soumission a été reçue au montant de 450 \$ plus les taxes applicables pour l'ajout des travaux;

EN CONSÉQUENCE

2025-07-107

Il est proposé par Monsieur Stéphane Arbour

Appuyé par Madame Jade Charest

Et résolu,

Que le conseil autorise la dépense au montant de 450 \$ plus les taxes applicables à Équipe Malo Inc.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

16- DAUPHIN MULTI-SERVICES- OFFRE DE SERVICES POUR BRÛLAGE À L'EAU CHAUDE

CONSIDÉRANT qu'il y a une grande quantité de mauvaises herbes dans le passage entre le parc et la rue Houle;

CONSIDÉRANT qu'habituellement celui-ci est fait par brûlage à l'eau chaude;

CONSIDÉRANT que Dauphin Multi-Services a l'équipement pour faire le brûlage à l'eau chaude;

CONSIDÉRANT qu'une soumission nous a été fourni au montant de 640.00\$ plus les taxes applicables;

EN CONSÉQUENCE

2025-07-108

Il est proposé par Madame Jade Charest

Appuyé par Monsieur Denis Parent

Et résolu,

Que le conseil octroi le contrat à Dauphin Multi-Services les frais de 640 \$ plus les taxes applicables pour le brûlage à l'eau chaude.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

17- LUDOVIC BOUCHARD- HONORAIRES PROFESSIONNELS D'URBANISME- PAIEMENT DE FACTURE

CONSIDÉRANT que le mandat de modification des projets de règlements a été confié à Monsieur Ludovic Bouchard;

CONSIDÉRANT qu'une facture a été reçue au montant de 715.00\$ pour les honoraires professionnels

EN CONSÉQUENCE

2025-07-109

Il est proposé par Madame Jade Charest

Appuyé par Madame Lyne Rivest

Et résolu,

Que le conseil autorise le paiement de la facture au montant de 715.00\$ à Monsieur Ludovic Bouchard.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

18- FIN D'EMPLOI ET ABOLITION DU POSTE DE CONCIERGE EXTÉRIEUR

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'abolir le poste de concierge extérieur;

CONSIDÉRANT que suite à l'abolition, les services de l'employé de la conciergerie extérieure n'est plus nécessaire;

EN CONSÉQUENCE

2025-07-110

Il est proposé par Monsieur Benoit Duval

Appuyé par Monsieur Denis Parent

Et résolu,

Que le conseil autorise la directrice générale a procéder à l'abolition du poste de concierge extérieur et de mettre fin à l'emploi de l'employé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

19- RETRUCTURATION DU POSTE DE CONCIERGERIE

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de restructurer le poste de conciergerie afin de regrouper les travaux d'extérieur et d'intérieur à un même employé;

CONSIDÉRANT que Madame Annie Prud'homme occupe le poste de concierge d'intérieur;

CONSIDÉRANT Que Madame Annie Prud'homme accepte de faire les travaux dans l'ensemble;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de revoir les tarifs du poste de conciergerie et amendé la résolution 2024-01-006;

CONSIDÉRANT les tarifs suivants :

425.00\$ /par mois pour la conciergerie
100.00\$ /par location de salle
80.00\$ /par distribution de bulletin municipal
30.00\$ /heure pour autres travaux spéciaux

EN CONSÉQUENCE

2025-07-111

Il est proposé par Monsieur Stéphane Arbour

Appuyé par Monsieur Benoit Duval

Et résolu,

Que le conseil autorise la restructuration du poste de conciergerie et les tarifs s'y rattachant.

Adopté par la majorité des membres suite à un vote. Madame Lyne Rivest n'a pas approuvé

20-FORMATION ÉLECTORALE- DIRECTRICE-GÉNÉRALE ET ADJOINTE ADMINISTRATIVE

CONSIDÉRANT qu'une élection municipale aura lieu en novembre prochain;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de former la directrice générale et l'adjointe administrative;

CONSIDÉRANT que la formation en ligne et gratuite;

CONSIDÉRANT que la formation aura lieu le 18 et 19 août 2025 de 9 heures à 16 heures 30;

EN CONSÉQUENCE

2025-07-112

Il est proposé par Monsieur Denis Parent

Appuyé par Madame Lyne Parent

Et résolu,

Que le conseil municipal approuve cette formation pour la directrice générale et l'adjointe administrative qui sera le 18 et 19 août 2025.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

21-VARIA

Monsieur Stéphane Arbour pose une question concernant le suivi du développement du parc industriel. En réponse, La municipalité est en attente de la ville de Joliette qui est à l'étape de l'étude du débit d'eau. Une réponse est prévue dans les 7 à 9 mois.

22-PÉRIODE DE QUESTION

23-LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Les sujets à l'ordre du jour étant épuisés.

2025-07-113

Il est proposé par

Appuyé par

Et résolu,

Que la présente séance soit levée.

Heure : 20 :15 heures

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Roland Charest
Maire

Marie-Claude Parent
directrice générale greffière-trésorière